



AUX CHEMINOTS CONTRACTUELS & STATUTAIRES

Montreuil, le 28 mai 2025

ACTION SOCIALE SNCF

UN PILLAGE SCANDALEUX !

Plusieurs dizaines de millions d'euros détournées des salaires des cheminots, des garanties sociales supprimées et des centaines d'emplois menacés...

En quelques lignes, ce sont les premières conséquences du pillage social et salarial que tente d'organiser la direction.

Pour toujours plus de productivité quoi qu'il en coûte pour les cheminots, la direction a signifié son intention de réduire les moyens de l'action sociale SNCF et du FASS (Fonds d'Action Sanitaire et Sociale).

UNE ESCROQUERIE SALARIALE

L'action sociale SNCF permet aux cheminots contractuels et statutaires de bénéficier de garanties sociales spécifiques ; une meilleure couverture sociale qui s'appuie sur la solidarité entre les cheminots et la mise en commun d'une part des salaires.

La direction prépare la suppression de cet élément historique et essentiel du cadre social SNCF pour accaparer l'argent des cheminots.

Elle distille à longueur de « temps réels », des campagnes de désinformation sur la question des salaires pour tenter de convaincre les cheminots que tout ce qui n'est pas inscrit en bas à droite de la feuille de paye ne leur appartient pas.

L'argent mis en commun destiné à aider les cheminots statutaires et contractuels ainsi que leurs familles en difficulté, appartient aux cheminots ! Il s'agit de leurs salaires.

En réduisant les moyens de l'action sociale SNCF et du FASS (passant de 1,1 % à 0,82 % de la masse salariale), la direction tente de faire main basse :

- sur l'argent des cheminots (0,29 % de la masse salariale)
- sur un fonds de près de 60 millions d'euros constitué aussi à partir des salaires des cheminots.

UNE LIQUIDATION VIOLENTE DE NOMBREUSES GARANTIES SOCIALES

En siphonnant le FASS, la direction limite et fera disparaître à court terme les dispositifs ainsi que la couverture sociale dont bénéficient l'ensemble des cheminots contractuels et statutaires. Ce sont par exemple l'accompagnement en proximité d'assistants sociaux dans les démarches administratives ou pour l'accès à certains droits, mais encore l'aide de conseillers ou d'éducateurs pour les enfants et des médecins spécialistes, avec des structures d'hébergement disponibles.

Ce sont également les aides financières pour les plus fragiles ou pour parer aux aléas que nous rencontrons tous dans une vie, qui peuvent aller de l'aide aux règlements de factures, ponctuelle ou plus régulière, à par exemple l'aide à l'achat d'une machine à laver ou à d'autres dépenses courantes.

DES EMPLOIS RAPIDEMENT MENACÉS

Cette politique de dé-financement menée par la direction menace l'existence même de l'action sociale SNCF. Privé de moyens, le service et les garanties seront limités et s'éteindront certainement rapidement ! Un pan tout entier de l'entreprise que la direction veut manifestement abandonner pour faire des économies.

Les emplois de plus de 450 cheminots, professionnels de l'action sociale sur tout le territoire, sont directement menacés.

La fédération CGT des cheminots a proposé aux autres organisations syndicales de refuser la casse sociale et d'organiser la riposte dans l'unité la plus large.

LE 5 JUIN, TOUS EN GRÈVE POUR GAGNER DE NOUVEAUX DROITS !

